

DEMANDER LA BOURSE DÉPARTEMENTALE AUX COLLÉGIENS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

MODE D'EMPLOI

PARTIE À CONSERVER

Qu'est-ce que la bourse départementale aux collégiens ?

Le dispositif de la Bourse départementale aux collégiens est une aide complémentaire à la Bourse nationale de collège (Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse).

Quels sont les critères d'obtention de notre Bourse départementale ?

Par délibération de l'Assemblée départementale, les critères d'obtention sont les suivants :

- Être fiscalement domicilié dans le Val d'Oise (95) ;
- Être bénéficiaire de la Bourse nationale de collège au titre de l'année scolaire en cours aux échelons 2 ou 3 ;
- Être inscrit dans un collège public ou privé sous contrat.

Qui peut faire cette demande ?

Le représentant légal identifié sur la notification de la Bourse nationale de collège (père, mère ou tuteur)

Comment faire ma demande si je suis dans un collège privé du Val d'Oise (sous contrat) ?

Pour les élèves inscrits dans un collège privé sous contrat du Val d'Oise (cf délibération n°5-23 du 19 octobre 2018) vous pouvez prendre attache auprès de l'établissement scolaire.

Comment faire ma demande si je suis dans un collège public du Val d'Oise ou dans un collège (public ou privé) hors Val d'Oise ?

1. JE FAIS UNE DEMANDE PAR COLLÉGIEN

2. JE TRANSMETS MON DOSSIER EN LIGNE, PAR MAIL OU PAR COURRIER :

EN LIGNE	<ul style="list-style-type: none">● Se connecter sur services-en-ligne.valdoise.fr du 26 février 2024 au 5 avril 2024● Remplir le formulaire (un par collégien)● Joindre les documents justificatifs :<ul style="list-style-type: none">○ Livret(s) de famille complet (pages parents et enfants) ou acte de naissance avec filiation non daté du collégien ;○ Notification d'attribution de la bourse nationale 2023/2024 transmise par le collège ;○ R.I.B avec IBAN, BIC de moins d'un mois nominatif du représentant légal identifié sur la notification de la bourse nationale ;○ Pièce d'identité correspondante au RIB joint (Carte d'identité ou passeport ou livret de famille...)● A l'issue de votre demande vous recevrez un mail « Dépôt d'une demande » de service-en-ligne@valdoise-info.fr confirmant le dépôt de votre dossier et l'affectation du numéro pour le suivi. Pensez à vérifier vos courriels indésirables(spams). <p>Si vous rencontrez un problème de connexion, cliquez sur AIDE en page d'accueil.</p>
-----------------	---

PAR MAIL	<p>Si vous ne pouvez pas déposer votre dossier en ligne, vous pouvez faire votre demande avec le formulaire papier (téléchargeable sur valdoise.fr, rubrique « Aides et services »), en réalisant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Remplir le formulaire (un par collégien) ● Rassembler les justificatifs (scannés format A4, en pdf ou jpg) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Livret(s) de famille complet (pages parents et enfants) ou acte de naissance avec filiation non daté du collégien ○ Notification d'attribution de la bourse nationale 2023/2024 transmise par le collège ○ R.I.B avec IBAN, BIC de moins d'un mois nominatif du représentant légal identifié sur la notification de la bourse nationale ○ Pièce d'identité correspondante au RIB joint (Carte d'identité ou passeport ou livret de famille...) ● Envoyer le formulaire rempli, daté et signé avec les documents justificatifs par courriel à : boursecolleges@valdoise.fr
PAR COURRIER	<p>Si vous ne pouvez pas déposer votre dossier en ligne, vous pouvez faire votre demande avec le formulaire papier (téléchargeable sur valdoise.fr, rubrique « Aides et services »), en réalisant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Remplir le formulaire (un par collégien) ● Rassembler les justificatifs (copies format A4) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Livret(s) de famille complet (pages parents et enfants) ou acte de naissance avec filiation non daté du collégien ○ Notification d'attribution de la bourse nationale 2023/2024 transmise par le collège ○ R.I.B avec IBAN, BIC de moins d'un mois nominatif du représentant légal identifié sur la notification de la bourse nationale ○ Pièce d'identité correspondante au RIB joint (Carte d'identité ou passeport ou livret de famille...) ● Envoyer le formulaire rempli, daté et signé avec les documents justificatifs par courrier à : <p style="text-align: center;"> Bourse aux collégiens 2023/2024 Pôle Aides Aux Familles Direction de l'Éducation et des Collèges Département du Val d'Oise 2 avenue du Parc CS 20201 CERGY 95032 CERGY PONTOISE CEDEX </p>



LA DATE LIMITE, POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER, AUPRÈS DES SERVICES DU DÉPARTEMENT, EST LE 5 AVRIL 2024.

Comment suivre ma demande ?

Vous avez accès depuis votre compte au suivi de votre demande. Une fois votre demande enregistrée par les services du Département, vous recevrez un mail « Dépôt d'une demande » de service-en-ligne@valdoise-info.fr confirmant le dépôt de votre dossier et l'affectation du numéro pour le suivi. *Pensez à vérifier vos courriels indésirables (spams).*

Pour toute correspondance, merci d'indiquer le numéro de votre demande.

Infos plus :

Les demandes sont à renouveler chaque année scolaire. Les demandes non conformes ne pourront être traitées.

Contacts et informations

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.valdoise.fr - Aides & services - Éducation / Jeunesse – Bourse départementale aux collégiens.

L'équipe du pôle Aides aux familles vous accompagne les lundis, mardis, mercredis et jeudis au **0 800 01 95 95** (numéro gratuit) dans votre démarche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du 26 février 2024 au 4 avril 2024. Nous ne transmettons pas par téléphone des indications sur la réception, le suivi de votre dossier, le motif de rejet ou d'incomplétude ou toutes autres informations personnelles.

Références :

Délibération n°7-05 du 11 juillet 2011 précisant la domiciliation fiscale dans le Val d'Oise comme l'un des critères d'attribution

Délibération n°5-23 du 19 octobre 2018 autorisant le versement de la bourse départementale aux collégiens au collèges privés sous contrat du Val d'Oise.

Délibération n°5-10 du 24 mai 2019 autorisant le versement de la bourse départementale aux collégiens aux familles

LA BOURSE DÉPARTEMENTALE AUX COLLÉGIENS POUR L'ANNÉE 2023/2024

Cadre réservé à l'administration (ne rien remplir dans les parties colorées)

TAMPON RECEPTION AU DÉPARTEMENT



Formulaire (2 pages) à compléter et à envoyer avec les documents justificatifs

Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui vous concernent et de ne rien inscrire dans les parties colorées.

Représentant légal du collégien déclaré sur la notification d'attribution de la Bourse nationale 2023/2024

Titulaire *de l'adresse électronique :

PÈRE MÈRE TUTEUR(TRICE) LEGAL(E)

Adresse électronique unique et personnelle du représentant légal (obligatoire) *:

.....@.....

Nom *:

Prénom *:

Date de naissance *:/...../.....

Adresse postale *:

.....

Code Postal *: Ville *:

Numero élève - INE (11 caractères) * :

Nom du collégien * :

Prénom du collégien * :

Date de naissance * :/...../20..... Féminin Masculin

Mail
OUI

Mail
NON

Adresse
électronique
absente ou illisible

Dossier renvoyé

Classe en 2023-2024 * (entourer la classe) : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} Autres :

Ville du collège * :

Nom du collège * :

Conditions d'attribution de la Bourse départementale aux collégiens – Aide complémentaire à la Bourse nationale de collège

- ✓ Être domicilié fiscalement dans le Val d'Oise (95)
- ✓ Être bénéficiaire de la bourse nationale aux échelons 2 (312 €) et 3 (486 €)
- ✓ Être inscrit dans un collège public ou privé sous contrat

*Mentions obligatoires

Nom & prénom du collégien *:

MES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU FORMULAIRE (2 PAGES)	
<input type="checkbox"/> Livret(s) de famille complet (pages parents et enfants) ou acte de naissance du collégien ou jugement de tutelle	
<input type="checkbox"/> Notification d'attribution de la bourse nationale 2023/2024 transmise par le collègue	
<input type="checkbox"/> R.I.B avec IBAN, BIC de moins d'un mois nominatif du représentant légal identifié sur la notification de la bourse nationale	
<input type="checkbox"/> Pièce d'identité correspondante au RIB joint (Carte d'identité ou passeport ou livret de famille...)	
<input type="checkbox"/> *Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente demande, sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.	Date, nom et signature du représentant légal*/...../2024

*Mentions obligatoires

Le Pôle Aides aux Familles vous accompagne dans votre démarche au 0800 01 95 95 (numéro gratuit)
Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 à compter du 26 février 2024
Fermeture de l'accompagnement téléphonique le 5 avril 2024

Cadre réservé à l'Administration - Ne pas remplir ce tableau		
Pièces communiquées		Motifs de renvoi du dossier
Livret de famille ou acte de naissance avec filiation ou jugement de tutelle	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Notification de la Bourse nationale 2023/2024	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
RIB nominatif avec IBAN/BIC	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Pièce d'identité correspondante au RIB	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<i>Suivi</i>	Dossier pris en charge par (initiales) <input type="text"/>	Dossier ayant fait l'objet d'une validation par (initiales) <input type="text"/>
	Numérisation par (initiales) <input type="text"/> <input type="text"/>	Prêt pour saisie <input type="text"/>